



Communiqué de presse

Paris, le 7 décembre 2023

Pour diffusion immédiate

Conjoncture des matériaux de construction

Après une année 2023 en repli, le secteur des matériaux de construction n'échappera pas, en 2024, aux conséquences de la crise du logement

Alain Plantier, Président de l'Union nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction (UNICEM), a dressé ce jeudi 7 décembre 2023 le bilan de l'activité des matériaux de construction sur les dix derniers mois. L'année 2023 a été marquée par une forte dégradation de l'environnement du bâtiment, avec la conjoncture déprimée du secteur du logement qui va se poursuivre et encore impacter la demande en matériaux de construction en 2024.

Concernant plus spécifiquement la production de granulats et de béton prêt à l'emploi (BPE), les résultats disponibles fin novembre suggèrent une contraction sensible sur l'ensemble de l'année 2023, qui ramènerait les volumes à 321 millions de tonnes pour les granulats et à 36,7 millions de m³ pour le BPE. Ces derniers sont encore appelés à se contracter l'an prochain, de façon plus prononcée pour le BPE, la tenue des Jeux Olympiques pouvant de surcroît impacter l'activité béton sur une partie de l'année dans la région Île-de-France.

2023 : une crise du logement sans précédent qui impacte le secteur amont

La crise du logement neuf, annoncée par les constructeurs et promoteurs, est bien là. Les permis de construire, comme les ventes des constructeurs de maisons individuelles aux particuliers et les ventes côté promoteurs, ont chuté massivement et les mises en chantier ont continué de décrocher.

Le second semestre de l'année 2023 a certes été marqué par une modération des hausses de coûts et de prix mais l'activité économique porte aujourd'hui les stigmates des poussées inflationnistes passées. Le secteur constructif subit de plein fouet le contrecoup de l'érosion du pouvoir d'achat et de l'investissement des ménages, pris en étau entre la hausse des prix et celle des taux d'intérêt. La frilosité des banques et le durcissement des conditions d'octroi de crédit ont achevé de plonger le marché du logement dans un profond marasme.

La conjoncture des travaux publics est quant à elle mieux orientée avec le réveil de la commande privée et publique et des projets urbains dans les grandes métropoles, mais elle profite encore peu au marché des granulats. En effet, les travaux se concentrent surtout sur des spécialités d'ouvrages qui mobilisent probablement plus de béton que de granulats (génie civil, énergie, transports urbains...).

→ Dans ce contexte, les besoins en matériaux ont été sensiblement réduits en cette année 2023 : ceux du BPE devraient baisser de -6,5 % (données brutes) tandis que ceux en granulats accuseraient une contraction de -7,5 %.

2024 : un effet JO qui se surajoute à la crise du logement

Après avoir reculé de près de 70 000 unités, les mises en chantier de logements devraient encore se contracter en 2024 de près de 50 000 selon nos estimations. Cette baisse va évidemment peser sur la demande de béton prêt à l'emploi, qui sera également impactée par un repli des mises en chantier de locaux non résidentiels, certes moins marquée.

Une orientation plus positive de la conjoncture des travaux publics pourrait certes alimenter à la marge la demande de matériaux sans toutefois réussir à modérer l'ampleur du repli.

→ Les livraisons de BPE pourraient ainsi se contracter de plus de 10% l'an prochain, cette baisse intégrant aussi un effet JO sur l'Île-de-France dont l'activité sera très ralentie pendant une partie de l'année dans certaines zones. Les restrictions connues à ce jour et les arrêts de chantiers (libération des emprises, etc.) pourraient ainsi amputer l'activité BPE d'environ 1,5 point sur l'année pour la France entière.

Du côté des granulats, hormis la contraction de la production du BPE qui leur coûterait deux points d'activité, la demande serait bridée par une dynamique des chantiers de travaux publics encore peu propice aux travaux de terrassements et ouvrages routiers, qui nécessitent le plus de granulats.

→ Au total et concernant les granulats, le recul d'activité attendu autour de -6 % l'an prochain serait moins prononcé qu'en 2023, notre prévision tablant sur la montée en charge et l'effet d'entraînement du cycle électoral sur les dépenses de l'ensemble des collectivités locales.

Ces perspectives se solderaient par des niveaux de production historiquement bas en 2024. En BPE, les cubages livrés seraient inférieurs à 33 millions de m³, les plus faibles depuis 26 ans et inférieurs de 15 % à leur moyenne de long terme. Quant aux granulats, les volumes produits seraient à peine supérieurs à 300 millions de tonnes, un niveau historiquement bas, qui se situe 20 % sous la moyenne de longue période.

Au-delà de l'impact conjoncturel défavorable sur les productions de ces matériaux, il convient de souligner que l'approche responsable de la ressource conduit structurellement à limiter ses volumes. Le développement du recyclage (issu de la démolition), souvent réalisé en dehors de nos carrières, de même que la réutilisation de matériaux sur site, s'inscrivent dans un schéma d'économie circulaire qui conduit la profession à modérer les volumes extraits.

Les sujets majeurs des filières de l'UNICEM pour 2024

→ L'UNICEM appelle de ses vœux une véritable politique du logement

Dans ce contexte économique fragilisé, la fédération ne cache pas sa crainte face à la panne de la construction neuve en 2024 et à la pénurie globale de logements en France. Le contexte conjoncturel particulièrement défavorable au secteur résidentiel (hausse des taux d'intérêt et des prix, conditions bancaires plus restrictives, remontée du chômage, repli du pouvoir d'achat) et la politique actuellement

menée par l'exécutif creuse la phase baissière du cycle avec la disparition progressive et programmée des mesures de soutien à l'accès au logement.

Alors que le PTZ actuel aurait pu pleinement jouer son rôle de solvabilisation de la demande, le choix est fait au contraire de recentrer et de restreindre le dispositif, qui disparaît pour la maison individuelle et prive 93 % du territoire de tout appui à la construction neuve, selon la FFP. Sans oublier la suppression du dispositif PINEL à fin 2024, le tout dans un contexte de raréfaction du foncier avec la loi ZAN.

Les mesures proposées récemment par la Première ministre Elisabeth Borne sont à saluer mais seront loin d'être suffisantes pour faire face à l'ampleur de la crise résidentielle actuelle. L'UNICEM appelle donc les pouvoirs publics à remettre en place des mesures qui permettront d'éviter de creuser encore la pénurie actuelle de logements, d'offrir des habitats de qualité et d'empêcher que la rareté de l'offre résidentielle n'alimente de nouvelles tensions inflationnistes sur le marché immobilier.

→ La fédération salue le lancement réussi de la REP PMCB

Lancée officiellement le 1er mai 2023, la Responsabilité élargie du producteur (REP) pour les Produits et Matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB) rassemble désormais la quasi-totalité des entreprises de la filière des matériaux inertes, avec plus de 95% des structures qui adhèrent à l'un des éco-organismes.

Si plus de trois millions de tonnes de déchets inertes ont été traitées en 2023, les projections pour l'année prochaine tablent sur un total de plus de 16,6 millions de tonnes, un objectif ambitieux mais à la hauteur des premiers résultats positifs engendrés en 2023. Quant au nombre de sites de reprise disponibles cette année (2 200), il devrait plus que tripler en 2024 pour atteindre 7 000 points de collecte en France.

→ Un plan d'actions ambitieux en faveur de la décarbonation de la filière granulats

Le granulat est déjà un matériau faiblement émetteur de CO₂ (7,9 kg de CO₂ équivalent tonne, y compris transport), ce qui n'empêche pas la filière d'élaborer une feuille de route à horizon 2050, avec plusieurs échéances intermédiaires dont une en 2030, pour diviser par quatre les émissions de son activité.

Cette feuille de route s'articule suivant trois axes : la sobriété et l'efficacité énergétique, la décarbonation des énergies et enfin des leviers d'innovation.

→ Les activités des filières de l'UNICEM : un enjeu d'avenir au quotidien

Ces filières industrielles indispensables et ancrées dans les territoires avec plus de 2 500 carrières et 1 900 unités de production BPE, portent de nombreux enjeux d'avenir. Elles se mobilisent au quotidien en faveur de la sobriété hydrique, du développement de la biodiversité et plus généralement en proposant des services que leurs sites peuvent rendre aux territoires qui les accueillent (réserves d'eau, production d'énergies renouvelables et réaménagement de terres agricoles notamment).

Dans cette continuité, les filières continuent également leurs actions et leurs engagements en faveur des pratiques vertueuses portées par le Label RSE et Cap Environnement (sous l'égide de l'association UNICEM entreprises engagées) mais aussi par le développement du recyclage dans le béton et des actions en faveur de la santé-sécurité.

[Consulter la présentation complète](#)

À propos de l'UNICEM

L'Union nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction (UNICEM) est la fédération regroupant les industries extractives de minéraux (granulats, pierres naturelles, etc.) et les fabricants de matériaux de construction, notamment le béton prêt à l'emploi. Elle représente près de 900 entreprises rassemblant 3 600 sites à travers le territoire, soit 76 % du chiffre d'affaires des entreprises du secteur. Pour en savoir plus : www.unicem.fr